



Le confinement et les salaires. Une histoire qui n'en finit pas.

Xavier Dupret

Juin 2020

11.407 signes

Ce n'est pas tous les jours qu'éclate une crise de l'ampleur de celle de la pandémie de la Covid-19. Ce n'est pas non plus tous les jours que des acteurs de l'éducation permanente prennent le pouls, pour ainsi dire en direct, des mutations sociétales auxquelles cette crise donnera lieu dans un avenir peut-être pas si lointain.

Raison de plus, dès lors, pour saluer les efforts conjoints de chercheurs de l'Université Saint-Louis–Bruxelles et du Centre Socialiste d'Education Permanente (CESEP) qui ont lancé une enquête en ligne pour essayer de mesurer à chaud les effets du confinement sur les conditions de travail des personnes ayant répondu à ce questionnaire. L'analyse des conséquences de la crise sur les salaires a été confiée à l'ACJJ.

Analyse de la population

Les réponses reçues pour la partie du questionnaire portant sur les revenus et la vie quotidienne (partie I du questionnaire) permettent d'identifier le public qui a accepté de se soumettre à l'autoadministration de ce questionnaire. D'entrée de jeu, on fera remarquer que

le public ayant participé à cette enquête n'est clairement pas représentatif de la population au travail en Belgique francophone, notamment en ce qui concerne les niveaux de qualification.

A la question portant sur le niveau d'études des personnes ayant participé à l'enquête, on a obtenu les réponses suivantes.

Supérieur non-universitaire	396
Supérieur universitaire	536
Secondaire supérieur	195
Secondaire inférieur	52
Primaire	10
TOTAL	1189

45% des personnes sondées ont répondu avoir atteint un niveau d'études équivalant au supérieur universitaire. 33% des personnes interrogées ont répondu avoir réussi des études de niveau supérieur non-universitaire. En clair, 78% de la population de cette enquête ont atteint un niveau d'études dit supérieur. Ce n'est évidemment pas fidèle aux tendances observables dans la population à l'emploi en Belgique. Même en tentant compte du fait que la population bruxelloise à l'emploi présente un niveau de qualification élevé de l'ordre de 56,7% de la main d'œuvre employée (contre 40,1% en Flandre et 39,8% en Wallonie¹), on observe un niveau de surqualification en défaveur de notre population. Si tous les travailleurs ayant répondu à cette enquête disposaient d'un poste de travail à Bruxelles, ils devraient être 674 à disposer d'un titre d'enseignement supérieur pour être représentatifs des tendances observables à Bruxelles. Or, on retrouve 932 répondants (sur 1189) qui ont répondu avoir un diplôme d'enseignement supérieur. La tendance à la surreprésentation des diplômés du supérieur dans cet échantillon constitue donc clairement une donnée objectivée.

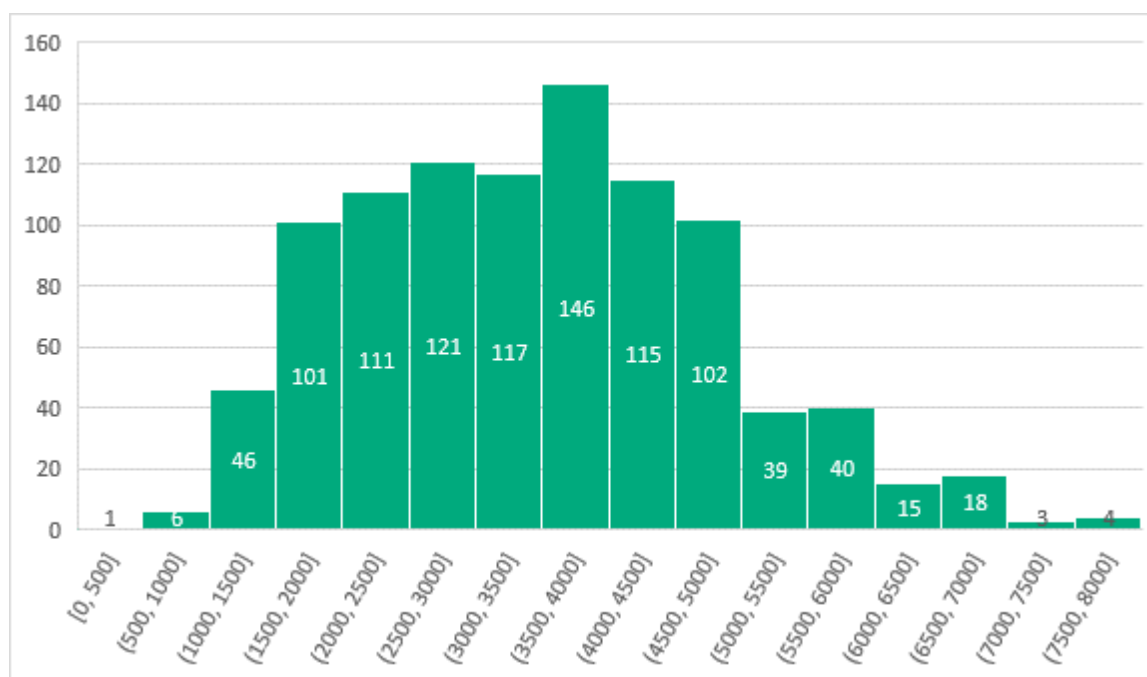
Nous sommes, d'évidence, face à un biais en ce qui concerne cette enquête. En l'espèce, il s'agit d'un biais lié à la représentativité de l'échantillon. Cette dernière désigne la manière dont la structure de l'échantillon se conforme structurellement aux caractéristiques générales de la population².

¹ Actiris, Le Marché de l'Emploi en Région de Bruxelles-Capitale, Etat des lieux 2014, p.10.

² Combessie, Jean-Claude, La méthode en sociologie. La Découverte, Paris, 2007, spécialement le chapitre IV « Sondages, échantillons » (pp. 45-54).

On aurait cependant tort de s'arrêter à ce seul aspect de l'enquête. Il existe, comme nous le verrons par la suite, une manière de procéder, à partir de ces données, à des calculs permettant de mieux correspondre à la réalité sociale.

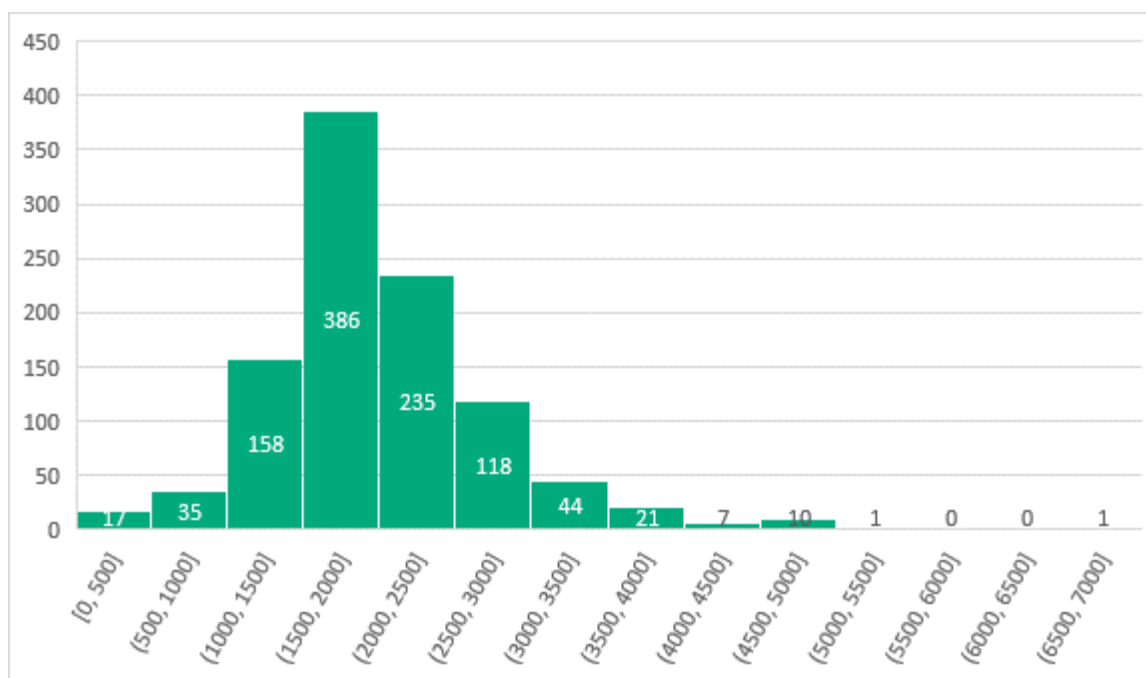
Concernant les réponses à la question visant à identifier les revenus globaux des foyers, on repère une influence très nette du niveau des études. Sur les 985 personnes ayant répondu à cette question, on peut repérer un niveau de revenus moyens des foyers de 3.571 euros nets.



On observe, pour cette question, une surreprésentation des familles disposant de revenus supérieurs. 482 familles sur les 985 (c'est-à-dire la moitié) ayant répondu au questionnaire disposent de revenus supérieurs à 3500 euros. Ce montant équivaut à un foyer à deux apporteurs ayant des revenus nets supérieurs à 1.750 euros per capita.

C'est comme nous allons le voir beaucoup plus que la moyenne nationale dans le domaine. En effet, les revenus personnels des répondants sont très supérieurs à la moyenne nationale.

Pour ce qui est de leurs revenus personnels, les personnes sondées disposent, en moyenne, d'une moyenne de 2.059 euros nets.



Là encore, il faut signaler une non-représentativité de l'échantillon cerné par cette enquête par rapport à la population générale. En effet, En 2017, « un travailleur occupé à temps plein en Belgique gagnait en moyenne 3.558 euros brut par mois. Les travailleurs de la Région de Bruxelles-Capitale gagnent 4.174 euros, alors que les employeurs de Flandre et de Wallonie versent un salaire de respectivement 3.499 euros et 3.308 euros »³.

Analyse de l'impact du confinement sur les salaires

De façon très grossière, c'est-à-dire en incluant le précompte professionnel et les cotisations de sécurité sociale de ces travailleurs, on obtient un salaire brut moyen pour les personnes ayant accepté de répondre au questionnaire de l'ordre de 3.432 euros. Par rapport au salaire mensuel brut belge, on constate un avantage de près de 67% en faveur des travailleurs ayant répondu au questionnaire de l'enquête. Cette différence est donc significative puisqu'on peut établir qu'en moyenne, un travailleur ayant répondu à notre questionnaire perçoit un salaire en moyenne 1,67 fois plus élevé que la moyenne belge.

En ce qui concerne l'impact stricto sensu de la crise de la Covid-19 sur les salaires, on voit clairement qu'une baisse de revenus peut être constatée pour une partie de cette population

³ Statbel, Salaires mensuels bruts moyens, 11 décembre 2019. Url : <https://statbel.fgov.be/>. Date de consultation : 14 juin 2020.

quand bien même elle serait fortement qualifiée. Sur les 1.037 personnes ayant répondu à cette question, 332 personnes déclarent avoir perdu des revenus.

Cette perte a été en moyenne de 665 €. Bien entendu, cet impact est limité par rapport à la population générale puisque 32% de cette population a déclaré avoir perdu une partie de son revenu. On constate qu'il existe un lien entre ce taux et le niveau de qualification élevé des personnes ayant répondu au questionnaire.

En réalisant une régression entre le niveau de revenu (variable explicative) et la perte exprimée en pourcents du revenu individuel (variable dépendante), on obtient un coefficient extrêmement significatif de -0,008. Autrement dit, cet échantillon permet de vérifier que pour chaque tranche supplémentaire de 1€ par mois, on perd 0,008% de revenu en moins. Autrement dit, par tranche de 500€ de revenu en moins, on perd 4,2% en plus du revenu individuel.

En moyenne, la population de notre échantillon a perdu 12 % de ses revenus avec le confinement (33,5% de notre échantillon a perdu une partie de ses revenus, le reste n'a rien perdu). Une analyse statistique montre que par tranche de 500 € de revenus en moins, la population perd 4,2 % de son revenu individuel en plus.

Autrement dit, une personne qui gagne 1500 € par mois perdra 17,04% de son salaire, soit 255 €, tandis qu'une personne gagnant 3000 € par mois perdra 4,48 % de son salaire, soit 134 €. On peut donc établir, d'après cet échantillon, que moins le niveau de qualification est élevé, plus la perte de revenus est importante.

Repolitisons les termes de la discussion

Cette rapide étude statistique corrobore la corrélation existant entre niveau des revenus et niveau des diplômes en Belgique. « Un diplôme de l'enseignement supérieur permet d'obtenir à la fin du mois un salaire plus élevé. Avec un salaire mensuel de 5.330 euros, un diplôme universitaire en 2017 rapporte 50 % de plus par rapport à la moyenne nationale. De plus, cet avantage financier a encore augmenté depuis 2010. Pendant cette période, les salariés titulaires d'un bachelier ont vu leur salaire augmenter le plus (+11,1 %), suivis par les titulaires d'un master (+10.7 %). Pour les salariés titulaires d'un diplôme de l'enseignement

secondaire inférieur, la hausse est restée limitée à 6,6 % »⁴. Au total, on constate, à partir de cet échantillon a priori peu représentatif, que plus le niveau du diplôme est élevé, plus les revenus sont élevés et plus la protection contre la perte de pouvoir d'achat suite au coronavirus est elle-même élevée.

La société de l'après-Covid pourrait donc manifester des tendances plus inégalitaires encore que par le passé. Nul ne pourra dire que cette situation est tombée du ciel. La baisse de la part des salaires dans les PIB des pays de l'OCDE, à l'avantage du capital, ne date, en effet, pas d'hier. La diminution de la part des salaires est de l'ordre de 10 points de PIB depuis la fin des années 1970. La part des salaires par rapport au PIB est passée, pour 14 Etats membres de l'OCDE, de 72 % à 63 % entre 1975 et 2014⁵.

Il faut rester naturellement prudent et préciser qu'il y a de la marge entre les constats établis à chaud pour un échantillon d'un petit millier de personnes et des tendances de long terme pour l'ensemble des salariés de 14 pays industrialisés. Il n'en reste cependant pas moins qu'un constat posé au détour de l'analyse des résultats de l'enquête conduite conjointement par le CESEP et l'Université Saint-Louis établit que la protection contre la perte de revenus est étroitement corrélée au niveau de diplôme des travailleurs.

Or, on sait que 43,3 % des travailleurs bruxellois sont faiblement ou moyennement qualifiés (contre 59,9 % en Flandre et 60,3 % en Wallonie). En extrapolant à l'ensemble de la population employée en Belgique, il est possible de prévoir pour l'avenir une perte de revenus pour les salariés de ce pays. Ce faisant, la part du capital dans le PIB devrait logiquement augmenter.

Décidément, le monde d'après a, à l'aune de cette modeste enquête, bien des airs de monde d'avant, mais en pire. A méditer...

⁴ Statbel, op.cit.

⁵ Karsten Kohler, Alexander Guschanski, Engelbert Stockhammer, The impact of financialisation on the wage share : a theoretical clarification and empirical test, *Post Keynesian Economics Study Group*, Working Paper n°1802, 2018. Url : <http://pinguet.free.fr/pkwp1802.pdf>. Date de consultation : 15 juin 2020. Les 14 pays concernés par cette étude sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.